

Propositions issues des Assises de la protection sociale des Français de l'Etranger

—

Mission de conseil article L 121-1

Propositions

Jean- Michel Alonzeau

Renée Aupetit

Nathalie Durand

Dates de la concertation

Du 10 mars au 10 octobre 2025

Date de remise du rapport des propositions,

Le 14 octobre 2025

Table des matières

NOTE LIMINAIRE	1
CONTEXTE DE LA DEMARCHE	1
ROLE DU PANEL CITOYEN	1
1. AIDES SOCIALES DIRECTES ET INDIRECTES	2
PRÉSENTATION DES PANÉLISTES	2
120 PROPOSITIONS ISSUES DES ASSISES DE LA PROTECTION SOCIALE POUR LES AIDES SOCIALES DIRECTES ET INDIRECTES.....	4
LA DETERMINATION DES CRITERES DE SELECTION PAR LES PANELISTES	17
LA SELECTION DES 25 PROPOSITIONS QUI ONT FAIT LE CONSENSUS DES PANELISTES.....	17
LA SELECTION DES 12 PROPOSITIONS PAR 237 CITOYENNES ET CITOYENS AYANT CANDIDATES COMME PANELISTES.....	21
2. BOURSES SCOLAIRES ET AESH	22
PRESENTATION DES PANELISTES.....	22
160 PROPOSITIONS ISSUES DES ASSISES DE LA PROTECTION SOCIALE POUR LES BOURSES SCOLAIRES ET L'AESH.....	24
LA DETERMINATION DES CRITERES DE SELECTION PAR LES PANELISTES	47
LA SELECTION DES 25 PROPOSITIONS QUI ONT FAIT LE CONSENSUS DES PANELISTES.....	48
LE CHOIX DES 12 PROPOSITIONS RETENUES PAR L'ENSEMBLE LES 237 PANELISTES QUI ONT CANDIDATE COMME PANELISTE	53
3. L'AVENIR DE LA CAISSE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER	54
PRESENTATION DES PANELISTES.....	54
106 PROPOSITIONS ISSUES DES ASSISES DE LA PROTECTION SOCIALE POUR L'AVENIR DE LA CAISSE DES FRANÇAIS DE L'ETRANGER (CFE).	56
LA DETERMINATION DES CRITERES DE SELECTION PAR LES PANELISTES	69
LA SELECTION DES 22 PROPOSITIONS QUI ONT FAIT LE CONSENSUS DES PANELISTES.....	69
LE CHOIX DES 12 PROPOSITIONS RETENUES PAR L'ENSEMBLE LES 237 PANELISTES QUI ONT CANDIDATE COMME PANELISTE	74

NOTE LIMINAIRE

Assises de la protection sociale des Français de l'Étranger - Panel citoyen

CONTEXTE DE LA DEMARCHE

[Un site internet des Assises de la Protection Sociale des Français de l'étranger](#) a été mis en place pour permettre à l'ensemble des Français de l'étranger de s'informer et de contribuer, en présentiel (organiser son propre débat) comme à distance (webinaires, rédiger un cahier d'acteurs, questionnaires). Les contributions ont été closes le 15 septembre 2025. Les garants de [la Commission Nationale du Débat Public](#) ont recueilli et analysé l'ensemble des contributions pour collecter l'ensemble des propositions portant sur trois thématiques :

- Les aides sociales directes et indirectes
- Les bourses scolaires et AESH
- L'avenir de la Caisse des Français de l'Étranger (CFE)

ROLE DU PANEL CITOYEN

Afin de renforcer la parole citoyenne dans ce processus consultatif, l'AFE a constitué un panel citoyen. Un premier atelier s'est tenu fin septembre pour définir les critères « cadres » de sélection des propositions¹ en s'appuyant sur l'expertise de l'AFE et de son collègue d'experts. Ces critères « cadres » et ceux proposés par les panelistes ont permis de sélectionner entre 22 et 25 propositions par thématique.

En tant que panéliste ou observateur, vous êtes invité.e à sélectionner **12 propositions et à les classer par ordre prioritaire pour chacune des trois thématiques.**

Modalités pratiques

1. Prenez connaissance des propositions sélectionnées pour chaque thématique
2. Sélectionnez et classez les 12 propositions que vous jugez prioritaires pour chacun des trois thématiques
3. Enregistrez vos choix via le lien internet qui vous sera envoyé le jeudi 9 octobre à midi (heure de Paris).

Attention : le lien vous permettra de faire votre sélection jusqu'au vendredi 10 octobre à midi (heure de Paris). Il sera ensuite désactivé.

¹ Les critères sont évalués par les rapporteurs dans les tableaux ci-après. En vert : facile ; en jaune : moyennement facile ; en rouge : difficile.

1.AIDES SOCIALES DIRECTES ET INDIRECTES

PRÉSENTATION DES PANÉLISTES

Présentation des citoyennes et citoyens

Aides sociales directes et indirectes					
Afrique du Nord et Moyen- Orient	41 ans à 60 ans	Une femme	Membre d'une famille	Sans emploi	Handicap
Union Européenne et Espace Economique Européen	41 ans à 60 ans	Un homme	Membre d'une famille	Actif (vous travaillez)	Aide sociale
Union Européenne et Espace Economique Européen	26 ans 40 ans	Un homme	Célibataire	Actif (vous travaillez)	
Asie-Océanie	Plus de 60 ans	Un homme	Membre d'une famille	Sans emploi	Handicap
Afrique du Nord et Moyen- Orient	41 ans à 60 ans	Une femme	Membre d'une famille	Actif (vous travaillez)	Handicap
Amériques et Caraïbes	26 ans 40 ans	Une femme	Membre d'une famille	Actif (vous travaillez)	
Asie-Océanie	Plus de 60 ans	Un homme	Membre d'une famille	Actif (vous travaillez)	
Europe continentale	41 ans à 60 ans	Une femme	Membre d'une famille	Actif (vous travaillez)	
Union Européenne et Espace Economique Européen	41 ans à 60 ans	Ne se prononce pas	Membre d'une famille	Actif (vous travaillez)	
Union Européenne et Espace Economique Européen	Plus de 60 ans	Un homme	Membre d'une famille	Retraité	
Amériques et Caraïbes	41 ans à 60 ans	Un homme	Membre d'une famille	Actif (vous travaillez)	
Asie-Océanie	Plus de 60 ans	Un homme	Membre d'une famille	Actif (vous travaillez)	

Présentation des personnes qualifiées

- Sylvain Beck, chercheur
- Serge Mucetti, expert
- Moussa Abdallah, étudiant
- Nathalie Dubois-Royer, FIAFE
- Marie Odile Genes, UFE

Contexte et enjeux

Rappel de la demande du gouvernement : étude du « dispositif des aides sociales directes (allocation de solidarité, allocation à durée déterminée, secours mensuel spécifique enfant, secours occasionnel, allocation enfant et adulte handicapé) et indirectes (dispositif de subvention aux organismes locaux d'entraide et de solidarité) afin qu'elles soient à la fois plus efficaces, mieux ciblées et adaptées aux besoins ».

Ce que nous proposons dans le cadre des Assises : Depuis les années 1980, des aides sociales directes et indirectes soutiennent les Français établis hors de France en situation de précarité. Allocations de solidarité, aides ponctuelles, soutien aux personnes en situation de handicap, ces dispositifs sont essentiels pour garantir un filet de sécurité à ceux qui en ont besoin. En parallèle, les Organismes Locaux d'Entraide et de Solidarité (OLES) jouent un rôle clé en apportant une aide de proximité aux compatriotes en difficulté. Cependant, avec l'évolution des profils des bénéficiaires, la répartition des aides et les contraintes budgétaires, il est nécessaire de repenser ces dispositifs pour les rendre plus accessibles et mieux adaptés aux réalités de l'expatriation.

Les Assises de la Protection Sociale dresseront un état des lieux des aides existantes, de leur financement et des critères d'attribution. L'objectif est de clarifier les conditions d'accès, simplifier les démarches administratives et améliorer la répartition des ressources. À travers ces échanges, nous devons poser les bases d'un système plus équitable, transparent et adapté aux besoins réels des Français établis hors de France, tout en garantissant sa viabilité à long terme.

120 PROPOSITIONS ISSUES DES ASSISES DE LA PROTECTION SOCIALE POUR LES AIDES SOCIALES DIRECTES ET INDIRECTES.

L'inventaire CNDP des propositions issues des cahiers d'acteurs, des contributions, des comptes rendus des conseils consulaires ou de réunions publiques, etc.

RÉFORME GÉNÉRALE DES DISPOSITIFS D'AIDE

Simplification et uniformisation des critères

1. **Quotient familial unifié** : "Simplifier l'étude des dossiers en attribuant à chaque foyer un quotient familial (à l'instar de ce que calcule la CAF en France) qui déterminerait le droit de chaque famille aux différentes aides sociales existant à l'étranger"
2. **Composition du quotient familial** : "Ce quotient familial pourrait être calculé à partir de la composition familiale, des revenus et du patrimoine mobilier/immobilier" ; "Il pourrait aussi tenir compte du soutien familial dont peuvent bénéficier certains Français (obligés familiaux)" ; "Il devrait intégrer une relativité des ressources"
3. **Progressivité et conditionnement** : "Inclure de la progressivité dans tous les dispositifs, afin d'éviter les effets de seuil qui évincent de certaines aides sociales des personnes qui dépassent tout juste le barème" ; "Conditionner toutes les aides sociales au niveau de ressources des familles" ; "Inclure systématiquement le patrimoine mobilier et le patrimoine immobilier dans les critères d'attribution"
4. **Principe d'aides différentielles** : "Asseoir davantage le principe d'aides différentielles en incluant dans les justificatifs requis, la preuve que les demandeurs ont réalisé les démarches auprès des autorités du pays de résidence"
5. **Critères OLES** : "Maintien des trois critères principaux pour les subventions : complémentarité avec le consulat, dynamisme dans la recherche de financement, transparence et qualité du dialogue" (WEBINAIRE FIBRE)

Positionnement politique et institutionnel

1. **Rejet de l'extinction** : "Le rejet de la recommandation de la Cour des comptes **de 2024** visant à éteindre les aides sociales consulaires dans l'Union européenne" (BRUXELLES)
2. **Droits des personnes handicapées** : "L'affirmation du droit des personnes handicapées françaises établies à l'étranger à une prise en charge digne, encadrée et équitable" (BRUXELLES)

Répartition équitable des aides

1. **Suppression d'abattements** : "Supprimer l'abattement logement" (HONG KONG ET MACAU)
2. **Non-déduction des aides locales** : "Ne pas déduire les aides versées localement" (HONG KONG ET MACAU)
3. **Répartition mondiale équitable** : "Appeler à une répartition plus équitable des aides sociales au niveau mondial" (HONG KONG ET MACAU)

Volume et Evolution des aides

1. Indexer automatiquement les barèmes sur l'inflation et le change
2. « Nous demandons la totale remise à plat du système des taux de base sur lesquels se calculent les aides sociales versées »
3. « Revaloriser de 2 millions d'euros l'aide sociale aux Français établis hors de France dispensée par les postes consulaires et destinée aux personnes âgées à faible revenu, aux personnes en situation de handicap et aux enfants vulnérables »
4. Les fonds alloués aux aides sociales doivent être attribués sur la base du droit, et non des ressources disponibles. Le mode de calcul des aides doit être plus rapide et souple, pour prendre en compte les crises et les variations de taux de change. Nous défendons une réévaluation continue des aides ainsi que la possibilité de les verser en euros.
5. : Assurer la santé de tous·tes les plus jeunes Les frais de santé des nouveau-né·es et mineur·es doivent entrer dans la protection sociale des Français·es de l'étranger.

Reconnaissance des handicaps

6. Création d'une MDPH spécialisée pour les Français de l'étranger.
7. Un pôle dédié aux Français·es de l'étranger doit être créé dans une Maison Départementale pour les Personnes Handicapées existante, pour simplifier les démarches
8. L'Allocation Journalière de Proche Aidant (AJPA) doit être ouverte aux travailleur·euses habitant en France qui aident un·e proche à l'étranger.

PROPOSITIONS BASÉES SUR LA CONTRIBUTION

Accès basé sur les cotisations

9. "Pas financer, mais juste être autorisé à avoir une sécurité sociale"
10. "Est-ce que le Français installé à l'étranger travaille, d'une manière ou d'une autre, pour la France ? Si oui, et s'il accepte de cotiser volontairement, alors il devrait avoir le droit aux aides sociales"
11. "Tant que la personne a cotisé un certain nombre d'année en France je ne vois pas pourquoi elle aurait mon le droit à des aides"
12. "Moyennant une cotisation modeste les Français de l'étranger doivent être garantis de droits sociaux"

Lien impôts-droits

- "Est ce qu'en période de contraintes budgétaires l'Etat a baissé les prélèvements en France sur les revenus des Français de l'Etranger ? la réponse est non"
- "Pour bénéficier d'aides sociales venant de France, il faudra alors aussi payer des impôts en France"
- : "Les français de l'étranger devraient pouvoir bénéficier des mêmes aides, particulièrement s'ils continuent de payer des impôts en France"

SITUATIONS PARTICULIÈRES ET CAS SPÉCIAUX

Cas d'urgence et situations critiques

- "Service d'évacuation médicale d'urgence"
- "Meilleure prise en charge des hospitalisations et offrir des solutions de rapatriement"
- "Vous devriez faire plus attention aux Français qui sont incapable de contribuer à la CFE, non parce qu'ils ne veulent pas, mais parce qu'ils ne peuvent pas"
- « Aides financières d'urgence : Renforcement des secours et des crédits accordés pour les Français en situation de précarité, qu'ils soient résidents ou de passage, avec une attention particulière aux réalités locales (coût de la vie, accès aux soins) »
- De créer un mécanisme de crise qui permette d'ajuster / réévaluer le taux de base autant de fois que nécessaire en cours d'année en cas de crise monétaire, politique ou climatique
- Créer un fonds d'urgence pour les Français de l'étranger confrontés à des catastrophes naturelles, des risques sanitaires ou des événements politiques majeurs, doté de 10 millions d'euros »

Problèmes administratifs spécifiques

- "Je suis divorcé et n'ayant aucun contact depuis plus de 10 ans avec mon ex-femme alors que mes deux fils sont adhérent à la cfe de leur mère"
- "Quelles bourses ? Mon fils a commencé l'université en France. Nous vivons dans les Caraïbes depuis 32ans. Pour recevoir les bourses, il faut présenter une feuille d'imposition ce qui n'existe pas ici"

AIDES LIÉES AU HANDICAP (AEH/AAH)

- **Plafonnement des revenus** : "Introduire un plafond de revenus au-delà duquel les aides liées au handicap ne seraient plus attribuées" (ALGER)
- **Critères d'incapacité alignés sur la France** : "Retenir les mêmes critères qu'en France en terme du taux d'incapacité" (ALGER)
- **Adaptation du calcul** : "Adapter le calcul des aides en intégrant la spécificité des besoins liés au handicap" (ALGER)
- « Il faut garantir l'application des conditions d'attribution en France des Allocations aux Enfants Handicapés et des Allocations aux Adultes Handicapés aux Français de l'étranger »
- « Les Français·es hors de France en situation de handicap ne peuvent recevoir l'Allocation Adultes Handicapés qu'à partir de 80% d'incapacité, contre 50% en France : un alignement des critères d'éligibilité vers les plus avantageux est essentiel »

Autres propositions handicap :

- "Aide handicapé" ; "Aide au handicapé"
- "Aide de reconnaissance du handicap"
- "Accès plus facilement à des aides financières et humaines pour les enfants en situation de handicaps"
- "Handicapé" ; "Aide domiciliaire aux personnes de plus de 65 ans en charge de personnes handicapées ou très âgées"
- "Mon fils est tdah avec hyperactivité, reconnu par la mdph de France et a le soutien en classe d'un aesh à mes frais"

AIDE SPÉCIFIQUE "GRAND ÂGE" ET DÉPENDANCE

- **Création d'une allocation spécifique** : "Engager une réflexion sur la prise en charge de la dépendance des français de l'étranger en créant une allocation spécifique 'grand âge'"
- **Partenariats avec structures d'accueil** : "Établir un partenariat avec des structures d'accueil de personnes âgées"
- **Solutions juridiques** : "Identifier les solutions juridiques (tutelle, curatelle, mandat de protection) pour les résidents incapables de gérer leurs ressources"
- **Facilitation bancaire** : "Engager une réflexion avec les banques pour faciliter, sous contrôle, les virements vers les établissements d'hébergement"
- L'allocation de solidarité pour les personnes âgées précaires doit être renforcée ainsi que l'action sociale consulaire associée (avec des dispositifs d'accompagnement adaptés).

AIDES EXCEPTIONNELLES ET FRANÇAIS DE PASSAGE

- **Optimisation de l'aide financière** : "Optimiser l'aide financière du Consulat pour faire face à la demande croissante d'aide (450 dossiers traités par an)"
- **Simplification des procédures** : "Il faudrait simplifier la documentation requise pour les personnes de passage, qui n'ont souvent pas accès à tous leurs justificatifs"
- **Alternatives aux espèces** : "Plutôt que des espèces, il pourrait fournir des billets de transport, des bons d'achat pour des supermarchés"

AIDES AU RETOUR

- "Aide au retour en France en cas de problème à l'étranger (perte d'emploi, handicap, perte de revenus importante au moment de la retraite, décès du conjoint etc.)"
- "Aide au retour en France"
- "Aide financière pour un éventuel retour en France"
- "AIDES EN CAS DE RETOUR EN FRANCE SUITE A CATASTROPHES NATURELLES OU SITUATIONS POLITIQUES DIVERSES"

CATEGORIE AIDEE

- Proposition d'un tarif adapté en fonction de la zone géographique de résidence. La cotisation, notamment pour la catégorie aidée devra être adaptée en fonction de la zone géographique
- « Revaloriser de 25 millions d'euros la contribution de l'Etat à la Caisse des Français de l'Étranger (CFE) pour compenser le coût de la catégorie aidée. Renforcer, à hauteur d'1,795 million d'euros la contribution de l'État à la CFE pour la « catégorie aidée » qui bénéficie d'une tarification spéciale »

DISPOSITIF AFE

- Compenser à hauteur de 400 000€ la baisse des moyens alloués aux associations des Français établis hors de France au titre du dispositif de soutien au tissu associatif des Français à l'étranger (STAFE)
- STAFE : pour les actions relevant de l'aide sociale, il faut que les subventions aux associations puissent être stables d'année en année, sans dépendre à chaque fois d'un critère d'innovation » obligée.

PROTECTION JURIDIQUE ET AIDE ADMINISTRATIVE

Aide juridique

- "Il n'y a aucune aide judiciaire française lorsque l'on est français vivant à l'étranger"
- "Mettre en place une assistance juridique disponible car certains Français de l'Etranger n'ont pas les moyens de payer un avocat"
- "Protection en cas de perte d'emploi, et aide juridique professionnelle en cas de litige employeur local"
- "Aide à la protection psychologique et financière des personnes abusées par leur conjoint-e et abandonnées sans ressources"

Aide administrative

- Aide administrative pour démarches à faire"
- "l'accès aux documents ! Démarches en ligne claires et efficaces"
- "Simplicité des démarches"
- "Aider véritablement les Français à l'étranger dans leurs démarches administratives et juridiques"
- Développer l'accompagnement numérique pour les seniors »

ÉGALITÉ DE TRAITEMENT ET PARITÉ

Parité avec les résidents français

- "Les Français de l'étranger devraient bénéficier des mêmes avantages que les résidents (sécurité etc....) aux mêmes conditions"
- "Il me semble que les français de l'étranger devraient être au même régime que ceux de métropole"

- "Tous les Français devraient pouvoir bénéficier des mêmes aides sociales, où qu'ils résident"
- "Les aides sociales pour les français de l'étranger doivent être équivalentes aux aides sur le territoire"

Priorité aux Français

- "Je crois je les français hors de France devraient être priorités par rapport aux étrangers en France"
- "Je pense que les français de l'étranger ont priorité sur les étrangers en France"
- "il serait plus indiquer de garantir l'accès aux soins en France pour les français de l'étranger qui ont moins de droit dans leur pays qu'un clandestin"

INFORMATION ET COMMUNICATION

Amélioration de l'information

- "Il y un manque évident d'informations, quand a l'accès aux caisses"
- "Les possibilités de protection sociale des Français établis hors de France ne sont pas dévoilé ouvertement"
- "avoir accès à un niveau d'informations sur ses droits sociaux (retraites, santé, chômage)"
- "En premier lieu, informer plus largement et de manière CONCISE l'ensemble des Français de l'Etranger"

Proposition de document d'orientation

- "Il serait très utile et efficace d'avoir un simple document (ou page web) pour quiconque s'inscrit ou passe à l'ambassade qui résume 'Vous habitez maintenant à l'étranger. Pour vos impôts/retraite/... vous devez [ceci cela]'"

INTÉGRATION ET ACCOMPAGNEMENT

Soutien à l'intégration

- "Mes 3 points couvrent les besoins d'aides de nouveaux immigrants français en Israël, qui nécessitent un effort pour une intégration réussie et rapide"
- "Aide financière en cas de perte d'emploi, y compris pour ceux travaillant dans les organisations internationales. Accès aux soins, y compris pour les membres de la famille Services d'intégration, notamment cours de langues locales"
- "soutien et suivi de l'éducation pour garantir une continuité en français"

Accompagnement familial

- "Aide à l'épouse de nationalité étrangère et aux enfants au moment du décès du chef de famille"
- "Aide financière aux mères au foyers avec des enfants"

SITUATIONS D'URGENCE ET PROTECTION

Assistance d'urgence

- "Venir en aide en cas d'urgence"
- "meilleure prise en charge des hospitalisations et offrir des solutions de rapatriement si nécessaire"
- "Il faut aider plus et mieux en cas d'urgence notamment"
- "Situation d'urgence"

Rapatriement

- "Rapatriement, mauvais remboursements, tarifs de plus en plus prohibitifs"
- "Garder un accès au système de santé français pour ceux qui en ont vraiment besoin"
- "Rapatriement pour les Français pour des urgences médicales ou danger sur leur personne"
- « Il est également urgent d'accroître les capacités d'accueil en France pour pouvoir permettre le rapatriement des Français·es d'Argentine qui se trouvent en situation de détresse. »
- « Un renforcement des dispositifs d'accueil et de soutien au rapatriement de personnes en difficulté »
- La continuité de la protection sociale Les périodes de carence peuvent rendre le retour en France difficile, comme celle pour la prise en compte des frais de santé. Nous défendons la levée automatique de ce délai en cas de rapatriement d'urgence, ainsi que l'ouverture à la garantie locative Visale

SOUTIEN AUX ORGANISMES LOCAUX D'ENTRAIDE ET DE SOLIDARITÉ (OLES)

Financement et subventions

- **Versement échelonné :** "Verser la subvention annuelle en deux temps (50 % au premier trimestre, 50 % à la rentrée)"
- **Réaffectation budgétaire :** "Possibilité de verser aux OLES le budget auparavant consacré à la PAC ?"
- « Les subventions accordées aux « Oles » doivent être sanctuarisées. Ces organismes permettent de subvenir, autant que faire se peut, aux besoins des Français.es de l'étranger en situation précaire et qui ne rentrent pas dans les critères de l'aide sociale. »
- « Abonder de 200 000 euros les crédits alloués aux Organismes locaux d'entraide et de solidarité »

Formation et accompagnement

- **Guide d'information détaillé** : "Mise à disposition des OLES d'un guide d'information détaillé et d'accès à des formations consulaires"
- **Formations ciblées** : "Des formations ciblées visant à offrir un accompagnement plus interactif et personnalisé"

AMÉLIORATION DE L'ORGANISATION CONSULAIRE

Accessibilité et communication

- **Simplification documentaire** : "Simplifier les documents d'aides sociales avec des formulations claires et accessibles"
- **Renforcement communication** : "Renforcer la communication et l'accompagnement auprès des familles en difficulté"
- **Permanence téléphonique** : "Étudier la faisabilité d'une permanence téléphonique sociale"
- « Maintien du contact humain (appels systématiques aux personnes de plus de 70 ans par le service social puis l'élargir au plus de 65 ans) »
- « Mise en place de collaboration entre les établissements et le service social du Consulat pour le suivi d'enfants français en situation sociale ou familiale précaire. Avec alerte systématique des établissements en cas d'identification ou de suspicion d'élèves en difficultés. »
- « Importance de garder la possibilité de recevoir des personnes sans rendez-vous en cas d'urgence »
- « Il faudrait qu'au moment de l'inscription consulaire, puis une fois par an, chaque poste soit tenu d'envoyer à chacune des personnes inscrites au registre un message présentant l'ensemble des dispositifs d'aide existants.

Renforcement des antennes sociales

- **Formation du personnel** : "Renforcer l'antenne d'action sociale du consulat, en mettant l'accent sur la formation, le suivi et l'efficacité de la personne en charge des dossiers"
- **Manuel de procédures** : "création d'un manuel de procédures détaillé au moment du passage de consigne"
- **Configuration d'équipe minimale** : "Garantir une configuration d'équipe minimale au service social pour effectuer des contrôles approfondis"
- **Formation du personnel** : "Former le personnel au contact des usagers"

LUTTE CONTRE LA FRAUDE ET CONTRÔLES

- **Renforcement des contrôles** : "Renforcer les contrôles"
- **Fichier informatique intégré** : "disposer d'un fichier informatique qui permette d'identifier rapidement un usager qui frappe à plusieurs portes du consulat"
- **Accès aux informations fiscales** : "Accès des services consulaires aux informations fiscales en France"
- **Sanctions dissuasives** : "Rendre dissuasive la fraude : paiement d'amendes en plus du remboursement des sommes indues"
- **Poursuivre le travail de lutte contre la fraude** : "Le Conseil consulaire de Tunis, partant du principe que la solidarité nationale doit être pleinement appliquée dès lors qu'elle est strictement justifiée"

LA DETERMINATION DES CRITERES DE SELECTION PAR LES PANELISTES

- Critère mesurable
- Égalité d'accès,
- Acceptabilité & lisibilité
- Cout & efficacité

LA SELECTION DES 25 PROPOSITIONS QUI ONT FAIT LE CONSENSUS DES PANELISTES

RÉFORME GÉNÉRALE DES DISPOSITIFS D'AIDE

Numéro Propositions

- 1.1 Simplification et uniformisation des critères d'accès aux aides.
- 1.2 Quotient familial unifié (modèle CAF France) pour garantir équité entre foyers. → Proposition soutenue par plusieurs panélistes.

Critères chapeau (outre les valeurs républicaines)

Impact mesurable	Egalite d'accès	Acceptabilité & lisibilité	Cout & efficacité

PROPOSITIONS BASÉES SUR LA CONTRIBUTION

		Critères chapeau (outre les valeurs républicaines)			
Numéro	Propositions	Impact mesurable	Egalité d'accès	Acceptabilité & lisibilité	Cout & efficacité
1.3	Principe d'aide différentielle : prise en compte des dispositifs locaux avant intervention française (éviter les doubles aides). → Proposition jugée pertinente.				
1.4	Indexation des aides sur l'inflation et réévaluation continue.				
1.5	Importance d'une campagne de communication claire et digitale pour informer les bénéficiaires.				
1.6	Débat autour de l'accès basé sur les cotisations : certains favorables (justice contributive), d'autres opposés (logique de solidarité universelle).				
1.7	Réduction du coût de la CFE (Caisse des Français de l'Étranger) jugée nécessaire (trop chère pour petites retraites).				
1.8	Lien impôts/droits évoqué par certains panélistes (notamment ceux qui paient des impôts en France malgré l'expatriation).				

SITUATIONS PARTICULIÈRES ET CAS SPÉCIAUX

		Critères chapeau (outre les valeurs républicaines)			
Numéro	Propositions	Impact mesurable	Egalité d'accès	Acceptabilité & lisibilité	Cout & efficacité
1.9	Améliorer la communication sur les droits et conditions d'accès (point d'accord général).				
1.10	Créer un fonds d'urgence de 10 M€ pour catastrophes naturelles, crises sanitaires, événements majeurs. → Largement soutenue.				
1.11	Importance du rapatriement/évacuation médicale rapide.				
1.12	Interlocuteurs francophones dans les situations de crise ; débat sur l'inclusion d'autres langues (hispanophone pour pays comme l'Argentine).				

AIDES LIÉES AU HANDICAP (AEH/AAH)

Numéro Propositions

- 1.13 Création d'une MDPH dédiée aux Français de l'étranger (Maison Départementale des Personnes Handicapées) → Proposition phare, très soutenue.
- 1.14 Alignement des barèmes d'invalidité sur ceux de la France.
- 1.15 Amélioration du calcul des droits : prise en compte de la fiscalité et des salaires locaux.

Critères chapeau (outre les valeurs républicaines)

Impact mesurable	Egalité d'accès	Acceptabilité & lisibilité	Cout & efficacité

AIDE SPÉCIFIQUE "GRAND ÂGE" ET DÉPENDANCE

Numéro Propositions

- 1.16 Allocation "grand âge" pour personnes âgées à l'étranger.
- 1.17 Importance de garantir la continuité de l'AAH (Allocation Adulte Handicapé).
- 1.18 Soutien renforcé au retour (réinsertion administrative, sociale et médicale).
- 1.19 Réduction/suppression du délai de carence pour accéder à la Sécurité sociale (actuellement 3 à 6 mois). → Considéré comme injuste comparé aux étrangers arrivant en France.
- 1.20 Portabilité de la CFE lors du retour.
- 1.21 Clarifier les procédures pour reconnaissance des prestations perçues à l'étranger.

Critères chapeau (outre les valeurs républicaines)

Impact mesurable	Egalité d'accès	Acceptabilité & lisibilité	Cout & efficacité

PROTECTION JURIDIQUE ET AIDE ADMINISTRATIVE

Numéro Propositions

1.22 Accès à une aide juridictionnelle pour les Français de l'étranger, notamment en cas d'incarcération.

Critères chapeau (outre les valeurs républicaines)

Impact mesurable	Egalite d'accès	Acceptabilité & lisibilité	Cout & efficacité

INFORMATION ET COMMUNICATION

Numéro Propositions

1.23 Alléger les justificatifs administratifs demandés pour les démarches.

Critères chapeau (outre les valeurs républicaines)

Impact mesurable	Egalite d'accès	Acceptabilité & lisibilité	Cout & efficacité

LA SELECTION DES 12 PROPOSITIONS PAR 237 CITOYENNES ET CITOYENS AYANT CANDIDATES COMME PANELISTES.

Parmi les 23 propositions retenues par les panélistes de l'atelier sur les Aides sociales directes et indirectes, vous aurez à sélectionner 12 propositions en ligne de la plus importante (1) à la moins importante (12).

1. Simplification et uniformisation des critères d'accès aux aides. **77 votes**
2. Réduction/suppression du délai de carence pour accéder à la Sécurité sociale (actuellement 3 à 6 mois). → Considéré comme injuste comparé aux étrangers arrivant en France – Pas CFE. **69 votes.**
3. Quotient familial unifié (modèle CAF France) pour garantir équité entre foyers. **61 votes.**
4. Création d'une MDPH dédiée aux Français de l'étranger (Maison Départementale des Personnes Handicapées) **61 votes.**
5. Améliorer la communication sur les droits et conditions d'accès. **60 votes.**
6. Alléger les justificatifs administratifs demandés pour les démarches. **59 votes**
7. Indexation des aides sur l'inflation et réévaluation continue. **56 votes**
8. Principe d'aide différentielle : prise en compte des dispositifs locaux avant intervention française (éviter les doubles aides). **53 votes.**
9. Allocation "grand âge" pour personnes âgées à l'étranger. **53 votes.**
10. Importance du rapatriement/évacuation médicale rapide. **51 votes.**
11. Accès à une aide juridictionnelle pour les Français de l'étranger, notamment en cas d'incarcération. **51 votes.**
12. Soutien renforcé au retour (réinsertion administrative, sociale et médicale). **45 votes.**

2. BOURSES SCOLAIRES ET AESH

PRESENTATION DES PANELISTES

Présentation des citoyennes et citoyens

Bourses					
Afrique du Nord et Moyen- Orient	26 ans 40 ans	Une femme	Membre d'une famille	Sans emploi	
Amériques et Caraïbes	41 ans à 60 ans	Un homme	Membre d'une famille	Actif (vous travaillez)	Bourse
Amériques et Caraïbes	41 ans à 60 ans	Une femme	Membre d'une famille	Actif (vous travaillez)	
Asie-Océanie	Plus de 60 ans	Un homme	Membre d'une famille	Sans emploi	
Afrique du Nord et Moyen- Orient	41 ans à 60 ans	Une femme	Membre d'une famille	Actif (vous travaillez)	Handicap, bourse, aide sociale
Afrique-Océan Indien	26 ans 40 ans	Une femme	Membre d'une famille	Actif (vous travaillez)	Bourse
Afrique-Océan Indien	41 ans à 60 ans	Une femme	Membre d'une famille	Actif (vous travaillez)	Bourse
Amériques et Caraïbes	41 ans à 60 ans	Un homme		Actif (vous travaillez)	
Amériques et Caraïbes	26 ans 40 ans	Un homme	Célibataire	Actif (vous travaillez)	
Asie-Océanie	Plus de 60 ans	Un homme	Célibataire	Retraité	
Asie-Océanie	41 ans à 60 ans	Un homme	Membre d'une famille	Actif (vous travaillez)	
Afrique-Océan Indien	Plus de 60 ans	Un homme	Membre d'une famille	Actif (vous travaillez)	
Amériques et Caraïbes	41 ans à 60 ans	Une femme	Membre d'une famille	Actif (vous travaillez)	
Union Européenne et Espace Economique Européen	41 ans à 60 ans	Une femme	Membre d'une famille	Actif (vous travaillez)	
Afrique du Nord et Moyen- Orient	26 ans 40 ans	Une femme	Membre d'une famille	Actif (vous travaillez)	
Union Européenne et Espace Economique Européen	Plus de 60 ans	Une femme	Membre d'une famille	Retraité	
Afrique du Nord et Moyen- Orient	Plus de 60 ans	Une femme	Membre d'une famille	Actif (vous travaillez)	

Présentation des personnes qualifiées

Bourses :

- Christian Lequesne, chercheur
- Sasha Brismon, étudiante
- Stanislas Boidevezi, étudiant
- Jayme Peyroch, ADFE
- Corinne Levet, FIAFE
- Clement Cadoret, expert
- Vanessa Leglise, AEFE

Contexte et enjeux

Rappel de la demande du gouvernement : étude du « dispositif des aides à la scolarité, qu'il s'agisse des bourses scolaires ou des aides au financement des accompagnants des élèves en situation de handicap, afin de garantir que ces aides répondent au mieux aux besoins des familles dans un contexte de hausse tendancielle des frais de scolarité, tout en respectant l'impératif de maîtrise de la trajectoire budgétaire ».

Ce que nous proposons dans le cadre des Assises : L'accès à l'éducation est un enjeu fondamental pour les familles françaises établies hors de France. Depuis leur création, les bourses scolaires permettent à des milliers d'élèves de poursuivre leur scolarité dans le réseau d'enseignement français à l'étranger, malgré l'augmentation constante des frais de scolarité. Parallèlement, le soutien aux élèves en situation de handicap a connu des avancées avec la prise en charge des Accompagnants des Élèves en Situation de Handicap (AESH), bien que des défis importants subsistent. Aujourd'hui, il est essentiel de mieux comprendre les évolutions du dispositif, ses limites et les moyens d'en améliorer l'accessibilité.

Les Assises de la Protection Sociale permettront d'analyser l'évolution du nombre de boursiers, l'impact des critères d'attribution et les solutions pour éviter que le reste à charge ne devienne un frein à la scolarisation. La question du financement et de l'intégration des élèves en situation de handicap sera également abordée, avec une réflexion sur les conditions de recrutement, la formation et la rémunération des AESH. L'enjeu est clair : garantir un accès équitable et inclusif à l'éducation pour tous les enfants français de l'étranger, sans que des obstacles financiers ne viennent compromettre leur avenir.

160 PROPOSITIONS ISSUES DES ASSISES DE LA PROTECTION SOCIALE POUR LES BOURSES SCOLAIRES ET L'AESH.

L'inventaire CNDP des propositions issues des cahiers d'acteurs, des contributions, des comptes rendus des conseils consulaires ou de réunions publiques, etc.

AIDE À LA SCOLARITÉ (BOURSES SCOLAIRES)

CRITERES D'ATTRIBUTION ET CONDITIONS D'ELIGIBILITE

Problématiques identifiées

Prise en compte du patrimoine :

- Réflexion sur la prise en compte de la propriété immobilière dans les critères (proposition d'abattement pour familles locataires vs propriétaires)
- Proposition d'exclure d'office les multi-propriétaires ou d'appliquer automatiquement une pondération à la baisse de la quotité
- Incongruité constatée : boursiers dont les parents sont propriétaires d'un bien dont la valeur s'est surenchériée ou qui sont multi-propriétaires avec emprunts les maintenant sous le seuil d'exclusion

Évaluation des ressources :

- Question sur la quotité de 100% réservée à certaines familles bien connues des services
- Charge financière d'un enfant poursuivant études supérieures en France à mieux considérer dans le calcul
- Proposition de conditionner toutes les aides sociales au niveau de ressources des familles
- Ne pas intégrer les plans d'épargne retraite dans le patrimoine mobilier quand l'épargne est réellement bloquée et fléchée

Propositions de réforme :

- Révision des critères d'attribution (familles propriétaires remboursant crédit hypothécaire équivalent à loyer ne peuvent pas déposer demande)
- Réactualisation de la valeur du patrimoine immobilier tous les 5 ans
- Inclure systématiquement patrimoine mobilier et immobilier dans critères d'attribution
- Création d'un quotient familial unique pour éviter la démultiplication des méthodologies de calcul

BUDGET MINISTERIEL ET EVOLUTIONS BUDGETAIRES

Évolutions constatées

Hausses budgétaires :

- L'État prévoit de consacrer en 2025 : 132 millions d'euros à l'accompagnement et à la protection sociale (communauté de 3 millions de personnes)
- Budget mondial dédié aux aides sociales : 15 millions d'euros

Disparités d'évolution :

- Hausse de 100% des frais de scolarité entre 2018 et 2024, alors que le budget des bourses n'a augmenté que de 25%
- Budget aide sociale passé de 44 000 euros à 2 800 euros en 10 ans dans certaines circonscriptions

Demandes d'augmentation :

- Demande d'augmentation générale du budget des bourses couplée à une réforme du mode de calcul
- Proposition de créer un mécanisme de crise permettant d'ajuster/réévaluer le taux de base autant de fois que nécessaire en cours d'année

1.3 Répartition par établissement et zone géographique**Données par circonscription**

- Nombre de demandes en constante augmentation depuis 2021 (101 dossiers étudiés en CCB1-25 contre 76 en 2021 dans une circonscription)
- Bourses AEFE 2025/26 : 15 boursiers pour 90 551 € dans une autre circonscription
- Période 2013-2024 : moyenne de 54 enfants concernés, 41 accords, budget annuel moyen de 176 218 €
- Nombre de boursiers drastiquement chuté en raison des départs causés par troubles socio-politiques (reste actuellement une dizaine dans certaines zones)

Évolutions IPPA

- Augmentation IPPA justifiée dans certaines zones : de 58 à 91 pour une ville, de 45 à 60 pour une autre

Difficultés des familles

Reste à charge et charges financières**Coût de la scolarité :**

- Reste à charge supérieur en 2025 (augmentation frais scolarité, inflation, hausse tarifs transports scolaires)
- Contexte de hausse tendancielle des frais de scolarité
- Frais de scolarité très élevés dans certaines zones vs autres établissements européens

Impact des changes et inflation :

- Décalage entre perception professeurs et réalité (émoluments vs débours établissement + conversion monnaie locale)
- Taux de chancellerie fixé au 16 septembre année n-1 engendre difficultés dans pays à monnaie fluctuante et inflation débridée
- IPPA fixé au 16 septembre année n-1 ne permet pas de refléter inflation très élevée et ne correspond pas au coût de vie réelle

Situations familiales spécifiques**Familles séparées :**

- Calcul des bourses appliqué aux familles en garde partagée crée une injustice (assimile deux foyers séparés à famille biparentale unie)
- Prise en compte des revenus des deux parents pas équitables par rapport au conjoint qui assure la garde de l'enfant
- Proposition d'une déduction fixe au cas où les deux foyers seraient distincts

Impact sur la mixité sociale :

- Crainte de voir le système éducatif français à l'étranger devenir de plus en plus élitaire
- Familles résidant loin des centres ne scolarisent pas dans le système français
- Impact de la réglementation fiscale (avantages fiscaux limités à quelques années)

OUTILS INFORMATIQUES (SCOLAÏDE)

Dysfonctionnements majeurs identifiés

Problèmes techniques :

- Dysfonctionnement de la plateforme Scolaïde (outil mal testé, peu opérationnel)
- Test préalable auprès de quelques consulats n'a pas permis de vérifier le bon fonctionnement
- Déploiement effectué sans réelle planification, sans communication claire aux usagers, sans formation suffisante des équipes consulaires
- Nombreux bugs rendent la gestion difficile, tous les documents enregistrés dans des PDF séparés

Impact sur les usagers :

- Seules 3 familles ont réussi à compléter leur dossier dans certaines circonscriptions
- Familles n'ont pas pu accéder et remplir leurs demandes comme prévu → dépôt de dossier physique cette année
- Poste contraint de saisir les données des familles et des établissements scolaires

Conséquences administratives :

- Absence de vision du reste à charge pour les familles dans les fiches familles disponibles
- SCOLA permettait une gestion plus fluide des dossiers vs SCOLAÏDE
- Dysfonctionnements SCOLAÏDE et report CNB1 en juillet au lieu de mi-juin conduisent à communication tardive

Propositions d'amélioration

Formation et accompagnement :

- Formation utilisation SCOLAIDE pour tous utilisateurs (parents, agents consulaires, chefs d'établissement, DAF, élus, membres CCB)
- Tutoriels en langues locales et manuels d'instructions complets
- Création de FAQ pour aider les utilisateurs
- Assistance technique pour accompagner les utilisateurs

Améliorations techniques :

- Inclure un espace de commentaires dans la saisie du dossier
- Permettre aux membres du CCB de consulter les dossiers en amont via la plateforme SCOLAIDE
- Identifier les causes des dysfonctionnements et demander nouveau schéma de fonctionnement plus fluide

DYSFONCTIONNEMENTS ET AMELIORATIONS ENVISAGEES

Dysfonctionnements administratifs

Calendrier et versements :

- Notifications de bourses trop tardives et pas faites directement aux familles
- Paiement des bourses scolaires pas encore réalisé aux écoles conventionnées et homologuées pour année 2024/2025
- Versement tardif des bourses d'entretien, notamment dans les EGD → familles contractent crédits à la consommation

Coordination CNB-CCB :

- Dissonances constatées entre avis retenus par dernier CCB1 et résultats finaux de la CNB
- CNB doit informer formellement en amont en cas de décision de pondération à la baisse

Améliorations structurelles proposées**Réformes du système :**

- Mécanismes légaux et réglementaires réformés pour permettre le versement de l'intégralité des bourses dès la première semaine de rentrée
- Proposition que les mécanismes de recours et les procédures soient simplifiés
- Simplifier l'étude des dossiers en attribuant à chaque foyer un quotient familial unique

Transparence :

- Accompagner la valeur de l'IPPA d'une note expliquant son mode de calcul et les données prises en compte
- Établir la liste des pièces justificatives pour première demande et renouvellement

CONTROVERSES IDENTIFIEES

Équité du système

Injustices constatées :

- Manque de transparence sur le calcul de l'IPPA
- Traitement injuste des familles en garde partagée
- Comment justifier la chute du taux de base pour les aides sociales parallèlement à une hausse importante de l'IPPA
- Controverse sur l'exclusion du dispositif de bourses du parent divorcé qui n'a pas la garde même si c'est lui qui doit payer les frais de scolarité par jugement

Fraude et abus :

- Contrôles approfondis révèlent que la moitié des bénéficiaires ne jouaient pas le jeu de la transparence dans la déclaration de revenus, voire fraudaient
- Cas de familles faisant des choix de vie discutables reposant sur le postulat que la bourse financera la totalité de la scolarité

Questions sur l'universalité :

- Interrogation sur le principe d'universalité des aides sociales qui en font un dispositif généreux mais parfois dévoyé
- Lorsque l'expatriation est un choix volontaire, est-il normal d'avoir accès à des aides "automatiques" de l'État français

AESH (ACCOMPAGNANTS D'ÉLÈVES EN SITUATION DE HANDICAP)

FINANCEMENT ET REMUNERATION

Modalités de financement actuelles

Prise en charge par l'AEFE :

Taux forfaitaire de 15 dinars/heure pris en charge sans distinction de **situation** financière

- Base de 150 HKD/heure prise en charge, les tarifs horaires se situant entre 250 HKD et 450 HKD/heure
- Dispositif d'aide depuis 2021 sur la base d'une décision préalable d'une MDPH

Charge financière pour les familles :

- Familles doivent prendre en charge de manière anticipée le salaire de l'AESH
- Familles dans l'obligation d'avancer montants considérables couvrant année entière de salaires et cotisations sociales
- Frais peuvent s'élever entre 4 000 et 5 000 dinars par an dans certaines zones

Propositions d'amélioration financière

Revalorisation des aides :

- Augmenter le plafond de prise en charge du taux horaire par l'AEFE (plafond actuel de 15 dinars/heure ne couvre pas le montant payé par les familles)
- Différencier le taux horaire pris en charge selon les ressources des familles
- Prioriser le versement des aides AESH aux familles boursières, tout en maintenant un accès possible aux familles non boursières en difficulté

Nouvelles modalités de versement :

- Privilégier un versement direct de l'aide à l'AESH (ex : par l'établissement sous forme de chèque) plutôt qu'un remboursement aux familles
- Inclure les montants versés par les familles pour l'AESH comme charge déductible dans le calcul de la bourse

ORGANISATION ADMINISTRATIVE

Statut actuel des AESH

Précarité du statut :

- AESH recrutés directement par les familles via une simple convention, sans contrat de travail
- Statut précaire sans droit à la protection sociale (ni maladie, ni retraite)
- Recrutement repose sur des contrats instables, une rémunération horaire, et une absence de couverture en cas d'absence de l'élève
- Paiement dépend du bon vouloir des familles, certaines ne paient pas

Problèmes de coordination :

- Gestion des AESH se fait directement par les directions des lycées
- Établissements refusent d'intervenir en cas de non-paiement, évoquant un accord privé
- 10% de la masse salariale d'un établissement sont des AESH (17 ETP sur 170), représente une charge financière réelle

Propositions de réforme du statut

Professionnalisation :

- Mise en place de contrats de travail pour les AESH
- Étudier la possibilité d'ouvrir une patente (statut d'auto-entrepreneur) pour les AESH permettant affiliation à la sécurité sociale locale
- Recommandation d'embauche des AESH par les établissements eux-mêmes avec affectation temps plein incluant autres missions pédagogiques/éducatives

Sécurisation :

- Proposer un contrat de travail encadré, garantissant une protection sociale et des droits (maladie, retraite, sécurité)
- Imposer aux familles de souscrire à une assurance pour l'AESH qu'elles emploient
- Désignation d'un référent AESH dans chaque établissement
- Rôle de médiation assumé par l'administration en cas de conflit avec les familles

FORMATION DES AESH ET DES ENSEIGNANTS

Formation des AESH

Besoins identifiés :

- Formation spécifique pour les AESH pour reconnaître et structurer leur métier
- Évaluation régulière de leurs compétences
- Accès à une formation professionnelle adaptée
- Question sur l'existence d'une formation pour les accompagnants (souvent des personnels locaux)

Propositions de formation :

- Mise en place d'une formation spécifique pour les AESH
- Renforcement de la formation des accompagnants souligné par le ministre délégué
- Permettre une évaluation régulière de leurs compétences

Formation des enseignants

Manque de formation constaté :

- Manque de formation des enseignants au handicap, notamment au collège
- Renforcement de la formation et de l'encadrement des enseignants locaux nécessaire
- Repenser l'autonomie pédagogique accordée aux enseignants recrutés localement

Propositions :

- Intégrer formation obligatoire à la prise en charge d'élèves à besoins éducatifs particuliers (EBEP) dans parcours de formation initiale et continue des enseignants et assistants d'éducation (AED)
- Déployer des formations en méthodologie pédagogique pour garantir une qualité d'enseignement homogène
- Mieux outiller les personnels encadrants pour répondre de manière adaptée à la diversité des besoins

CRITERES D'ATTRIBUTION

Critères actuels et problèmes

Seuil d'incapacité :

- Révision du critère d'accès aux AESH fixé à 50% demandée (égalité de traitement avec la France où il n'y a pas de seuil)
- Critère des 50% rigide ne reflète pas toujours la réalité des besoins éducatifs des élèves
- Application d'un critère d'éligibilité exigeant que le handicap soit reconnu à plus de 50% pour bénéficier d'un accompagnement

Problèmes d'accès :

- Cette mesure aura des conséquences dramatiques pour de nombreuses familles
- Des enfants en besoin d'un soutien éducatif sont exclus du dispositif

Évolutions proposées

- Remettre en question l'exigibilité du critère des 50%
- Les besoins éducatifs des élèves ne peuvent être réduits à un pourcentage de handicap
- Accompagnement doit être flexible et adapté à la situation individuelle de chaque enfant

DIFFICULTES OPERATIONNELLES

Problèmes de calendrier et de communication

Retards de versement :

- Remboursements liés aux bourses AESH interviennent avec retard récurrent et de plus en plus significatif
- Année dernière, certains remboursements effectués qu'à l'issue de l'été, voire plusieurs mois après la rentrée scolaire
- CNB1 prévue qu'au début juillet → familles ne peuvent espérer remboursement qu'à la rentrée septembre, soit un an après avoir engagé les dépenses

Manque d'information :

- Familles n'ont pas en temps le montant horaire qui leur sera remboursé pour l'emploi d'une AESH
- Taux horaires communiqués par l'AEFE sans explication du mode de calcul, familles demandent plus grande transparence
- Le dispositif n'est pas bien connu de toutes les familles qui pourraient en bénéficier

Conséquences opérationnelles

Impact sur la continuité :

- Forte rotation des accompagnants due à la précarité → péril de la continuité du suivi scolaire + lourde charge organisationnelle pour les familles
- Statut précaire ne permet pas de garantir la continuité de la prise en charge de l'enfant
- À minima 2 AESH en moins car des enfants vont quitter l'établissement dans certaines zones

Délais administratifs :

- Délais de traitement des demandes de droits liés au handicap par les MDPH très longs (6 mois voire plus) à cause de la distance et des procédures administratives complexes
- Pour l'année en cours 2025-2026, aucune information reçue sur d'éventuels changements des règles ou du calendrier de versement des allocations AESH

PROPOSITIONS D'AMELIORATION

Amélioration de l'information

- Campagne d'information plus ciblée devrait être menée en parallèle avec la campagne des bourses scolaires mais également en dehors de celle-ci
- Taux horaire doit être défini et communiqué aux parents par l'AEFE avant la rentrée scolaire

SIMPLIFICATION ADMINISTRATIVE

MDPH et procédures :

- Validité de la décision de la MDPH portée à 3 voire 5 ans pour éviter la constitution d'un lourd dossier de renouvellement tous les 2 ans
- Guichet unique (MDPH dédiée spécifiquement aux demandeurs résidant à l'étranger) faciliterait les démarches et réduirait sensiblement les délais
- Proposition d'avoir une seule MDPH compétente pour les Français établis à l'étranger

CALENDRIER ET VERSEMENTS :

- Effet rétroactif souhaité pour les décisions des MDPH notifiées en milieu d'année afin de ne pas pénaliser les familles ayant fait une avance de frais depuis la rentrée scolaire
- Modification urgente du calendrier de remboursement des frais avancés par familles

NOUVELLES MODALITES DE FINANCEMENT

Préfinancement :

- Créer un mécanisme de préfinancement type tiers-payant pour rémunérer les AESH en attente du versement de la bourse dédiée
- Les OLES peuvent faire des avances aux familles et être remboursées par le versement direct de la bourse d'entretien par l'établissement
- Avance systématique des salaires AESH par les caisses de solidarité des établissements dès lors qu'une notification pluriannuelle MDPH est en vigueur

SUSPENSION DES EXIGIBILITES :

- Suspension de l'exigibilité immédiate des frais de scolarité liés à la part AESH tant que la bourse correspondante n'a pas été effectivement versée
- Exemption des relances et menaces de non-réinscription adressées aux familles en attente de remboursement

SUPPORT AUX FAMILLES

Accompagnement médical :

- Mettre à disposition des familles françaises une liste actualisée de médecins et de personnes spécialisées dans les besoins spécifiques
- Problème d'information et de formation des agents consulaires sur les questions de handicap et les procédures MDPH
- Médecins locaux pas toujours en mesure de compléter les formulaires demandés

SUIVI PEDAGOGIQUE :

- Institutionnaliser deux rencontres annuelles entre familles des élèves EBEP et équipe pédagogique : première en début d'année (définir modalités accompagnement), seconde en fin d'année (bilan individualisé)
- Acquisition pour chaque classe d'un kit pédagogique dédié aux élèves EBEP (sous réserve que cela bénéficie à tous)

CRITERES D'ATTRIBUTION ET CADRE LEGAL

Réformes des critères

- Proposition de loi n° 15-17 (articles 13 et 14) : notion de reste à charge obligatoire
- Droit d'accès inconditionnel pour enfants français dans le réseau
- Définition par décret des conditions d'octroi (droit opposable à l'administration)
- Enveloppe limitative au service des critères (et non l'inverse)

Adaptation des critères patrimoniaux

- Ajuster le seuil de patrimoine par ville (non par circonscription consulaire)
- Prendre en compte le nombre d'enfants pour la détermination du seuil
- Exclure la nue-propriété du patrimoine quand non utilisable
- Ne considérer que le capital réellement liquide pour le patrimoine mobilier
- Intégrer les frais de garde d'enfants quand deux parents travaillent
- Réévaluer régulièrement les quotients minimums et maximum
- Réviser les critères de patrimoine immobilier et mobilier

IPPA et calculs spécifiques

- Réévaluer l'IPPA pour correspondre au niveau de vie local
- Rendre public l'indice et la méthode de calcul pour tous les pays
- Créer un mode de calcul spécifique pour familles avec un parent en France et un parent à l'étranger
- Modification de la pondération logement : passer de 30% à 40%
- Prendre en compte les quartiers éloignés des ambassades pour le coût du logement
- Vérifier l'inclusion/exclusion des pensions non versées (couples divorcés)
- Soumettre les IPPA aux conseils consulaires des bourses

COMMUNICATION ET ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES

Amélioration de l'information

- Améliorer la communication aux familles, organiser des réunions d'information
- Repérer rapidement les difficultés de paiement des familles françaises
- Suivi circonstancié des familles n'ayant pas renouvelé leur demande de bourse
- Attention particulière aux familles monoparentales
- Organiser une réunion spéciale bourse début campagne (conseillers, UFE, associations)
- Améliorer la communication lors des inscriptions et des réunions de rentrée
- Diriger les familles en difficulté vers les associations et conseillers

Information spécifique

- Reprendre l'envoi de lettre aux parents d'enfants français atteignant 3 ans (information lycée et bourses)
- Organiser une réunion d'information pour remplir le dossier de bourse (poste + élus + APE + lycée)
- Communication renforcée : mails aux familles début campagnes, information lors inscriptions, sensibilisation inscription LEC
- Transparence sur le quotient familial et le calcul de la quotité

ASPECTS TECHNIQUES ET FINANCIERS

Améliorations budgétaires

- Bloquer les frais d'écologie sur 15 ans pour familles avec enfants nouvellement entrants
- Étudier le phénomène d'auto-exclusion des familles
- Réflexion sur la triple peine quand l'IPA baisse sans variation des revenus
- Vigilance sur la croissance de l'enveloppe des bourses pour les 3-4 ans à venir
- Dénoncer les hausses brutales des frais d'écologie
- Sortir de la gestion de crise permanente
- Assurer la visibilité pour les familles s'engageant sur des cycles scolaires

Nouvelles modalités

- Suivre systématiquement l'évolution du reste à charge
- Prendre en compte le site terminal des élèves boursiers
- Systématiser la tenue des conseils d'enseignement
- Diffuser les bonnes pratiques de conseils consulaires
- Mettre une IA dédiée à disposition des membres CCB
- Moyens humains suffisants pour les VAD (visites à domicile)
- Éviter que le logiciel soit la seule interface

FORMATIONS ET DISPOSITIFS PEDAGOGIQUES

Formation des personnels

- Formation obligatoire prise en charge EBEP dans le parcours de formation initiale et continue des enseignants + assistants d'éducation
- Formation certifiante AESH de 10 heures (élaborée avec INSEI, déployée progressivement novembre 2025)
- Parcours M@gistère "École inclusive" (32 heures, 12 modules, badge certifiant pour tous personnels)

Dispositifs pédagogiques

- Kit pédagogique EBEP pour chaque classe (si bénéficie à tous, non uniquement quelques élèves)
- Deux rencontres annuelles institutionnalisées familles EBEP-équipe pédagogique
- Harmonisation des plans d'accompagnement : PPRE, PAP, PAI, PPS et nouveau PAOA
- Création de pôles inclusion dans les établissements (pilotage local renforcé)
- Désignation de correspondants "école inclusive" au niveau des zones
- Révision des conventions AESH : convention famille-AESH et tripartite établissement-famille-AESH

Prise en charge éducative spécifique

- Prendre en charge les spécialités Bac non disponibles au lycée local et suivies par CNED (pour élèves boursiers)
- Étudier les possibilités d'instruction CNED lors de l'orientation en 2nde professionnelle (pour élèves ne pouvant partir en France)
- Créer une bourse Transport (budget transport lourd pour familles)
- Proposer un soutien pédagogique pour familles dont enfants sont au CNED (résidant zones éloignées des établissements)
- Systématiser l'accompagnement à distance par équipes pédagogiques pour familles CNED

ÉQUITÉ SOCIALE ET REFORMES STRUCTURELLES

AESH - Critères et financement

- Ne pas soumettre la bourse AESH au taux de handicap mais UNIQUEMENT à la notification MDPH
- Raccourcir les délais de prise de décision pour la prise en charge des AESH
- Créer un référent handicap sur la zone pour coordonner bilans médicaux et formations
- Solution institutionnelle AEFE formation AESH urgente
- Soutenir les initiatives locales de formation AESH en attendant la réponse institutionnelle

Allocations handicap - Réformes spécifiques

- Introduire un plafond de revenus pour les aides handicap (économie estimée 200 000€ redéployable vers enfants handicapés)
- Appliquer les mêmes critères qu'en France pour l'AAH : entre 50-79% uniquement si restriction substantielle emploi
- Adapter le calcul des aides en intégrant les spécificités des besoins liés au handicap
- Supprimer le critère d'un taux minimum de 50% d'invalidité pour l'attribution des AESH

CFE - Financement et réformes

- L'État finance 50% du dispositif "catégorie aidée" (vs 700 000€ actuels pour 25M€ de missions de service public)
- Intégrer une part de la CSG au budget de la CFE (financement durable de la "catégorie aidée")
- Créer des sous-catégories dans la "catégorie aidée" (élargir l'éligibilité à plus de familles)
- Redéfinir les sous-catégories : seuil de 200€ jusqu'à 450€
- Soutien à la proposition de loi n°1517 (Bencheikh-Carroi art.3 financement des missions de service public CFE)
- Refuser la réforme drastique de la CFE à budget constant
- Renforcer la présence locale de la Caisse par des référents CFE dans les pays à forte densité

Continuité études post-bac

- Intégrer une question dans les formulaires CROUS sur les bourses scolaires perçues à l'étranger
- Harmoniser les documents entre résidents en France et français de l'étranger
- Information aux parents de terminale sur les aides sociales aux étudiants suivant une formation post-bac
- Résoudre les problèmes d'attribution des logements CROUS et des résultats Parcours Sup tardifs

Questions bancaires et administratives

- Fluidifier les transactions bancaires France-étranger (mutualisation des besoins)
- Simplifier les conventions tripartites AESH (problématiques bancaires locales)

Principes généraux d'équité

- Création d'une loi pour garantir la pérennité des aides sociales aux français de l'étranger
- MDPH spécialisée pour les Français de l'étranger
- Appliquer les conditions d'attribution en France pour AEH/AAH (pas de conditionnement aux revenus parents)
- Collaboration établissements-service social consulat (suivi enfants situation précaire, alerte systématique)
- Maintien du contact humain : appels systématiques +70 ans (élargir +65 ans)
- Garantir la pérennité et la stabilité par un engagement financier de l'État renforcé
- Repenser la communication sur les dispositifs d'aide (s'appuyer sur les acteurs de la communauté française)
- Reconnaître la particularité française de ces dispositifs
- Inscrire dans les valeurs républicaines de fraternité

LA DETERMINATION DES CRITERES DE SELECTION PAR LES PANELISTES

- Simplification
- Universalité & particularisme
- Soutenabilité financière
- Applicabilité

LA SELECTION DES 25 PROPOSITIONS QUI ONT FAIT LE CONSENSUS DES PANELISTES

AIDES DE LA SCOLARITE

2.1	Réactualiser la valeur du patrimoine immobilier tous les 5 ans
2.2	Former tous les utilisateurs de SCOLAIDE (parents, agents consulaires, chefs d'établissement, DAF, élus, membres CCB)
2.3	Identifier les causes des dysfonctionnements de SCOLAIDE et demander nouveau schéma de fonctionnement plus fluide
2.4	Accompagner la valeur de l'IPPA d'une note expliquant son mode de calcul et les données prises en compte

Critères chapeau (outre les valeurs républicaines)			
Simplification	Universalité & particularisme	Soutenabilité financière	Applicabilité

AESH

Numéro	Propositions
2.5	Prioriser le versement des aides AESH aux familles boursières, tout en maintenant un accès possible aux familles non boursières en difficulté
2.6	Améliorer le statut juridique et social des AESH via un contrat de droit local déterminé et signé par les établissements
2.7	Désigner un référent AESH dans chaque établissement
2.8	Désigner l'administration comme médiateur en cas de conflit avec les familles
2.9	Mettre en place une formation spécifique pour les AESH
2.10	Intégrer formation obligatoire à la prise en charge d'élèves à besoins éducatifs particuliers (EBEP) dans parcours de formation initiale et continue des enseignants et assistants d'éducation (AED)
2.11	Supprimer la condition exigeant un taux de handicap, évalué par la MDPH, supérieur à 50% pour bénéficier de la prise en charge de l'AESH

Critères chapeau (outre les valeurs républicaines)			
Simplification	Universalité & particularisme	Soutenabilité financière	Applicabilité

Numéro	Propositions
2.12	Requérir de l'AEFE qu'elle définisse et communique le taux horaire aux parents avant la rentrée scolaire
2.13	Porter la validité de la décision de la MDPH à 3 voire 5 ans pour éviter la constitution d'un lourd dossier de renouvellement tous les 2 ans
2.14	Désigner une seule antenne MDPH spécifiquement formée et compétente pour les Français de l'étranger
2.15	Créer un mécanisme de pré-financement, type tiers payant (OLES, établissements, caisses de solidarité...) pour rémunérer les AESH en attente du versement de leur prise en charge, dès lors qu'une notification MDPH est validée

Critères chapeau (outre les valeurs républicaines)			
Simplification	Universalité & particularisme	Soutenabilité financière	Applicabilité

AIDES A LA SCOLARITE : NOUVELLES PROPOSITIONS CONSOLIDEES

Numéro	Propositions
2.16	Publier systématiquement des rapports publics sur les critères, montants distribués, répartition
2.17	Refondre les instructions priorisant clairement l'intérêt de l'enfant
2.18	Harmoniser les pratiques des postes, afficher clairement le reste à charge
2.19	Faire les visites à domicile AVANT le CCB pour que les membres aient tous les éléments
2.20	Respecter et prendre en compte les observations des membres CCB bénévoles
2.21	Ajuster l'enveloppe limitative aux besoins exprimés et conformes aux instructions (et non l'inverse)
2.22	Soumettre les IPPA aux conseils consulaires des bourses

[illegible]

Numéro	Propositions
2.23	Améliorer la communication aux familles, organiser des réunions d'information
2.24	Suivre les circonstances ayant amené les familles à ne pas renouveler leur demande de bourse
2.25	Diriger les familles en difficulté vers les associations et conseillers

Critères chapeau (outre les valeurs républicaines)			
Simplification	Universalité & particularisme	Soutenabilité financière	Applicabilité

LE CHOIX DES 12 PROPOSITIONS RETENUES PAR L'ENSEMBLE LES 237 PANELISTES QUI ONT CANDIDATE COMME PANELISTE

Parmi les 25 propositions retenues par les panélistes de l'atelier sur les bourses scolaires et l'AESH, vous aurez à sélectionner 12 propositions en ligne de la plus importante (1) à la moins importante (12).

N°	Proposition	Votes
1	Identifier les causes des dysfonctionnements de SCOLAIDE et demander nouveau schéma de fonctionnement plus fluide ; le rendre totalement efficient au plus tard fin 2025 pour la prochaine campagne de bourses	57
2	Former tous les utilisateurs de SCOLAIDE (parents, agents consulaires, chefs d'établissement, DAF, élus, membres CCB)	51
2	Prioriser le versement des aides AESH aux familles boursières, tout en maintenant un accès possible aux familles non boursières en difficulté	51
2	Désigner une seule antenne MDPH spécifiquement formée et compétente pour les Français de l'étranger	51
5	Désigner un référent AESH dans chaque établissement	50
6	Supprimer la condition exigeant un taux de handicap, évalué par la MDPH, supérieur à 50% pour bénéficier de la prise en charge de l'AESH	48
6	Porter la validité de la décision de la MDPH à 3 voire 5 ans pour éviter la constitution d'un lourd dossier de renouvellement tous les 2 ans	48
8	Accompagner la valeur de l'IPPA d'une note expliquant son mode de calcul et les données prises en compte	45
9	Intégrer formation obligatoire à la prise en charge d'élèves à besoins éducatifs particuliers (EBEP) dans parcours de formation initiale et continue des enseignants et assistants d'éducation (AED)	44
10	Améliorer le statut juridique et social des AESH via un contrat de droit local déterminé et signé par les établissements	42
11	Réactualiser la valeur du patrimoine immobilier tous les 5 ans	41
12	Organiser un webinar d'État en début de campagne afin d'homogénéiser les pratiques entre postes ; publier à cette occasion, un rapport public contenant les critères, montants distribués et répartition des aides à la scolarité	40
12	Refondre les instructions priorisant clairement l'intérêt de l'enfant	40

3. L'AVENIR DE LA CAISSE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

PRESENTATION DES PANELISTES

Présentation des citoyennes et citoyens

CFE					
Amériques et Caraïbes	41 ans à 60 ans	Une femme	Membre d'une famille	Actif (vous travaillez)	
Asie-Océanie	Plus de 60 ans	Un homme	Membre d'une famille	Retraité	
Union Européenne et Espace Economique Européen	26 ans 40 ans	Une femme	Célibataire	Actif (vous travaillez)	
Union Européenne et Espace Economique Européen	41 ans à 60 ans	Une femme	Membre d'une famille	Actif (vous travaillez)	
Asie-Océanie	41 ans à 60 ans	Une femme	Membre d'une famille	Actif (vous travaillez)	
Afrique-Océan Indien	Plus de 60 ans	Un homme	Membre d'une famille	Retraité	
Afrique-Océan Indien	18 à 25 ans	Une femme	Célibataire	Actif (vous travaillez)	
Afrique-Océan Indien	26 ans 40 ans	Une femme	Membre d'une famille	Actif (vous travaillez)	
Europe continentale	41 ans à 60 ans	Une femme	Célibataire	Sans emploi	
Union Européenne et Espace Economique Européen	Plus de 60 ans	Un homme	Membre d'une famille	Actif (vous travaillez)	
Union Européenne et Espace Economique Européen	41 ans à 60 ans	Ne se prononce pas	Membre d'une famille	Actif (vous travaillez)	Handicap
Asie-Océanie	41 ans à 60 ans	Une femme	Membre d'une famille	Actif (vous travaillez)	
Afrique-Océan Indien	41 ans à 60 ans	Un homme	Membre d'une famille	Actif (vous travaillez)	
Amériques et Caraïbes	Plus de 60 ans	Une femme	Membre d'une famille	Actif (vous travaillez)	
Amériques et Caraïbes	26 ans 40 ans	Un homme	Membre d'une famille	Actif (vous travaillez)	

Présentation personnes qualifiées

- Francis Kessler, juriste
- Eric Signarbieux, expert
- Adrian Delecroix, étudiant
- Berangere El Anbassi, ADFE
- Christine Leleus, UFE
- Eric Pavy, CFE

Contexte et enjeux

Rappel de la demande du gouvernement : étude du « Fonctionnement de la Caisse des Français de l'étranger, afin de permettre à cette dernière d'assurer pleinement sa mission de service public de couverture des risques des assurés résidant à l'étranger, en complément ou en l'absence d'une convention bilatérale de sécurité sociale entre leur pays de résidence et la France, en particulier au profit des plus défavorisés d'entre eux à travers le mécanisme de la catégorie aidée.

Ce que nous proposons dans le cadre des Assises : Depuis 1988, la CFE offre aux Français établis hors de France une couverture Santé adaptée à leurs besoins. Elle propose plusieurs assurances volontaires à la carte : Maladie, Maternité, Accident du Travail, Indemnité Journalière, Accès à la Retraite CNAV. Le profil des 200,000 assurés de la Caisse a évolué en 35 ans et la Caisse aussi.

Les Assises de la Protection Sociale feront le point sur ce qu'est devenue la Caisse aujourd'hui et quels sont ses défis pour demain afin de continuer à accompagner les Français établis hors de France qui l'ont choisie et celles et ceux qui la choisiront au cours des prochaines décennies. Le besoin d'une couverture Santé en lien direct avec le système de protection sociale en France ne disparaîtra pas. La Caisse doit trouver un nouveau modèle dans un environnement fluctuant toujours plus compétitif.

106 PROPOSITIONS ISSUES DES ASSISES DE LA PROTECTION SOCIALE POUR L'AVENIR DE LA CAISSE DES FRANÇAIS DE L'ETRANGER (CFE).

L'inventaire CNDP des propositions issues des cahiers d'acteurs, des contributions, des comptes rendus des conseils consulaires ou de réunions publiques, etc.

FINANCEMENT ET GOUVERNANCE INSTITUTIONNELLE

Sources de financement et réaffectation des prélèvements sociaux

- "Une étude sur les recettes et dépenses de la COTAM : il est demandé que ses excédents soient redirigés vers la CFE."
- "Tous les retraités payent une cotisation d'assurance maladie, censée couvrir d'éventuelles dépenses de santé en cas de retour en France. Cette cotisation appelée COTAM représente 3,2% des retraites de base et 4,2 % des complémentaires. Le nombre estimé de retraités français à la CFE percevant une pension française serait de 200 000. Sur la base d'une retraite mensuelle moyenne de 1200 euros, soit 14 400 euros / an, un prélèvement de 1% représenterait 28,8 millions d'euros de recettes »."
- "Dialogue avec l'État : Ouvrir des négociations : - La gestion de la "catégorie aidée" - L'affectation partielle ou totale des cotisations COTAM à la [CFE]"
- "Intégrer une part de la Contribution sociale généralisée (CSG) au budget de la CFE, de manière à financer plus durablement le dispositif "catégorie aidée"."
- "Il est proposé que l'État finance à la hauteur de 50% le dispositif « catégorie aidée », un vrai cofinancement de la « catégorie aidée » afin de favoriser l'accès à la protection sociale pour les Français les plus fragiles vivant hors de France."
- "Il est relevé par ailleurs que les adhérents hors Europe s'acquittent de la CSG, ce qui justifierait d'examiner un financement de la CFE des expatriés hors UE par la CSG."
- "Ce que nous proposons, c'est d'utiliser des fonds qui sont disponibles aujourd'hui à la CSG et qui sont affectés à un autre budget, je ne vais pas rentrer dans la technicalité, et de les réaffecter à cela, parce que ça nous semble être véritablement une mission très importante."

- "Nous, ce qu'on demande, c'est qu'une partie, une fraction vraiment minime, 0,9 % de cette CSG qui, aujourd'hui, est affectée à la caisse d'amortissement de la dette sociale, ne le soit plus et vienne à la CFE."
- "D'ailleurs, la proposition d'avoir de flécher une partie des prélèvements sociaux payés par les Français des étrangers est une proposition qui a un soutien trans-partisan."

STRUCTURE DE GOUVERNANCE ET REPRESENTATIVITE

- "Maintien de la tutelle institutionnelle : Conserver la supervision de la Direction de la Sécurité sociale et de la Direction du Budget du Ministère des Finances, afin de garantir une gouvernance transparente, au service de l'intérêt général, hors de toute influence partisane."
- "Pour nous, la CFE doit impérativement rester un organisme de sécurité sociale, de droit privé, chargé d'une mission de service public. Elle doit continuer à être attachée au ministère en charge de la sécurité sociale et du budget."
- "Réforme de la gouvernance : forte demande d'une meilleure représentativité des assurés et des élus de terrain. Proposition de parité entre un collège élu par les conseillers des Français de l'étranger et un collège élu par les adhérents."
- "Contestation de la règle interdisant aux adhérents de plus de 65 ans de se présenter."
- "La gouvernance actuelle de la CFE doit être revue et démocratisée : il faut en finir avec cette élection au 3e degré des membres du Conseil d'administration. Ceux-ci doivent être élus par les adhérents eux-mêmes."
- "La représentation de l'état doit être en proportion des apports financiers."
- "Il serait cohérent que les futurs administrateurs justifient d'un cursus leur permettant d'assurer une formation qualifiante pour exercer leur mandat."

TRANSPARENCE ET CONTROLE INSTITUTIONNEL

- "Chaque année, la CFE devrait être contrainte de publier ses statistiques et l'ensemble de ses comptes."
- "Les décisions des conseils d'administration doivent être publiées et la liberté d'expression des administrateurs doit être garantie."
- "L'inspection générale des affaires sociales (IGAS) et de l'inspection générale des finances (IGF) ont été mandatés par les ministres compétents afin de mener une analyse des évolutions auxquelles la CFE est confrontée (évolution des formes d'expatriation, augmentation de l'âge moyen de ses adhérents, réduction du nombre de clients collectifs), afin d'assurer la pérennité du régime des résidents à l'étranger."
- "La mission IGAS/IGF doit en particulier déterminer si la CFE dispose de moyens suffisants pour assurer son équilibre budgétaire ou si une réforme plus structurelle est requise."
- "Des explications sur le projet immobilier parisien où devait s'ouvrir un centre d'information de la CFE et qui devait, nous avons dit à l'époque, rapporter. Où en est-on de ce projet et rapporte-t-il de l'argent, des financements à la CFE ?"

RÉFORME DU MODÈLE D'ASSURANCE ET TARIFICATION

Vision solidaire et mutualiste

- "Cotisations proportionnelles aux revenus : Restaurer un système de cotisations équitables, fondé sur la capacité contributive de chacun. Encourager la solidarité intergénérationnelle et interprofessionnelle."
- "Suppression du zonage discriminant : Garantir une égalité d'accès et de traitement, en maintenant un modèle fondé sur les principes de mutualité, sans zones ou critères discriminatoires. Raison majeure d'être de la CFE."
- "Équité entre affiliés : Garantir une égalité de traitement quel que soit l'âge, l'état de santé, le statut professionnel ou le lieu de résidence."
- "Un modèle singulier et solidaire : Valoriser les spécificités d'une assurance sociale sans véritable concurrent, en misant sur la différenciation plutôt que sur la concurrence."

Réforme tarifaire générale

- "De manière générale, les élus ont unanimement critiqué le principe de la limitation du budget et la protection sociale qui devrait être calculé selon les besoins des Français de l'étranger."
- "Ces solutions doivent entraîner la fin des zones instituées précédemment en assurant les mêmes taux de remboursement partout dans le monde."
- "Maintien des cotisations "EX 2018" à +50 %, maximum. Juste compensation, méritée, équitable suite à la rupture unilatérale des contrats en 2020 »
- "Dissociation des risques "Maternité" et "Maladie" : Permettre une meilleure individualisation des cotisations et une baisse pour la branche maladie."
- "Fonctionner sous logique d'enveloppe"

Adaptation de la tarification aux revenus et contextes locaux

- "Révision de la catégorie aidée : consensus autour d'une adaptation des critères au nombre de personnes dans le foyer et prise en compte de la situation de handicap."
- "Indexation des cotisations des retraités sur les revenus : proposition recueillant une majorité, mais sans unanimité."
- " Créer des sous-catégories au sein du dispositif "catégorie aidée", afin d'en élargir l'éligibilité à un plus grand nombre de familles"
- "Il est proposé un calcul des revenus prenant en compte cette spécificité algérienne, et il est recommandé un ajustement du montant de la cotisation trimestrielle pour pallier la difficulté d'obtenir des euros au taux de chancellerie en Algérie."
- "Les membres plaident pour davantage de souplesse sur les plafonds de revenus pris en compte."
- "Ajuster le montant des cotisations au risque santé que représente chaque adhérent (par exemple sur la base d'un questionnaire santé comme le font les assurances privées) et en fonction de la date d'adhésion (pour limiter les adhésions tardives de personnes âgées motivées par le fait que la CFE offre une meilleure couverture pour des pathologies lourdes et récidivantes)"

- "Il faut de repenser la catégorie aidée, parce qu'aujourd'hui, elle n'est pas pensée en termes de parité du pouvoir d'achat par pays. C'est-à-dire que vous ne vivez pas de la même façon avec 1 200 euros Vietnam en Argentine ou aux États-Unis."

Alternative : Intégration dans la sécurité sociale française

- "Le scénario d'une réintégration du régime des assurés résidant à l'étranger au sein du régime général n'a pas été étudié de manière approfondie à ce stade par les ministères de tutelle."
- "Supprimons la CFE et rattachons tous les français à la Sécurité Sociale. Nous retrouverons ainsi les mêmes droits que tous les français et des bases de remboursement identiques."

AMÉLIORATION DES PRESTATIONS ET REMBOURSEMENTS

Couverture des pathologies lourdes et chroniques

- "Reconnaissance et prise en charge des ALD : Assurer la couverture intégrale des Affections de Longue Durée, souvent coûteuses ou prolongées. Être âgé et malade ne doit jamais être un facteur d'exclusion."
- "Prise en charge du grand âge : nécessité d'ouvrir un chantier spécifique sur les soins de dépendance pour les Français de l'étranger, non couverts actuellement par la CFE."
- "A la suite de l'évocation des personnes âgées résidant en Italie, Mr X a proposé une allocation spécifique grand âge pour combler le devoir de solidarité."

Réforme des barèmes de remboursement

- "Il s'agit d'aligner les remboursements sur la tarification française de la Sécurité Sociale. Ainsi l'adhérent vertueux qui fréquente des hôpitaux moins onéreux et non luxueux se verra rembourser à meilleur niveau et peut-être à 100% dans les hôpitaux publics."
- "Remboursements au tarif de la Sécurité sociale française : proposition jugée plus simple et équitable, mais la CFE craint des délais supplémentaires dus à la recodification des factures étrangères."
- "Il faut aussi dénoncer le calcul des remboursements, maintenant différents d'une zone à l'autre des continents. Les conseils d'Amérique sont moins bien remboursés que ceux de Thaïlande, qui eux-mêmes sont bien moins remboursés que ceux du Maroc. Mais ce mode de calcul ne prend pas du tout en compte le reste à charge pour l'assuré, qui va croissant de Rabat en passant par Bangkok jusqu'à New York."

MODERNISATION DE LA GESTION ET DES SERVICES

Amélioration de la relation client et outils numériques

- "Approche entrepreneuriale : Revaloriser la CFE par une gestion moderne, dynamique, innovante. Faire de l'agilité et de la réactivité des piliers de la gouvernance."
- "Vision stratégique : Anticiper les mutations du secteur santé à l'international et définir des objectifs clairs, à long terme."
- "Modernisation de la relation client : Améliorer les moyens de communication (téléphone, SMS, chat, messagerie, site web accessible)"
- "Adapter les outils pour les moins à l'aise avec le numérique"
- "Amélioration du service client : nécessité de raccourcir les délais de réponse et de remboursement, et de proposer des outils modernes (WhatsApp, formations via webinaires)."

Optimisation des processus opérationnels

- "Gestion proactive des dysfonctionnements : Ne plus se contenter de "rustines" mais résoudre les problèmes à la racine en s'appuyant sur les retours des affiliés."
- "Dépassement des blocages politiques : Permettre à la gouvernance de prendre des décisions rapides, efficaces, orientées performance et satisfaction des affiliés."
- "Réduction du mille-feuille administrative : Clarifier les niveaux décisionnels, éliminer les doublons, pour une gestion plus lisible et plus efficace."
- "Réduction des délais de remboursement."
- "Transmission rapide des documents informatifs."
- "Approche commerciale pragmatique : Déployer des outils de gestion et de communication inspirés des meilleures pratiques du secteur privé, tout en conservant la vocation universelle du service public."

Qualité de service et performance

- "Offrir un service personnalisé, réactif, orienté vers les besoins réels des assurés. Éviter les doublons et améliorer la traçabilité"
- "Assurer un équilibre optimal Cotisations /Prestations"
- "Mettre en place une stratégie d'amélioration continue et de mises à jour régulières"
- "Il faut souligner qu'il est normal que les hôpitaux voient leurs factures réglées sous un délai de 30 jours (qui est la norme en matière de règlements publics en France) et non à 3 mois comme cela existe trop souvent."
- "Les compatriotes assurés dans une complémentaire non chaînée à la CFE attendent aujourd'hui plus de 4 mois pour obtenir leur attestation de règlement, lequel leur permettra de solliciter le remboursement de leur complémentaire."

- "Nous souhaitons une CFE plus solidaire, plus réactive, compétitive en termes de prix, dotée d'un outil informatique plus performant pour que les remboursements ne se fassent jamais à plus de cinq jours, que les inscriptions puissent être traitées de la même manière, ainsi que les réponses aux divers courriers."

Gestion du réseau de soins

- "Hôpitaux moins coûteux : la discussion souligne la nécessité d'élargir le réseau conventionné avec des établissements publics ou à bas coût, afin de permettre des économies tout en garantissant la qualité des soins."
- "Modèles de factures et ordonnances : utiles surtout pour la médecine de ville, mais la CFE met en garde contre la difficulté de gérer la diversité des formats et contre les risques de fraude."
- "Cela suppose bien sûr une gestion de proximité avec une antenne de gestion locale. Cette solution existe déjà pour la Mutuelle Générale de l'Éducation Nationale, qui depuis Bangkok gère les relations avec tous les hôpitaux Thaïlandais."
- "On nous a déjà objecté que l'agrément des hôpitaux publics était impossible, or cela est faux puisqu'il fonctionne là où il a été institué. Alors, de grâce, pas d'objection préalable, il existe des actuaires capables de reconstruire une nouvelle offre viable."

LUTTE CONTRE LA FRAUDE ET CONTRÔLER

Renforcement des dispositifs de contrôle

- "Lutte contre la fraude : Renforcer les contrôles réguliers pour détecter et prévenir les abus, utiliser les outils numériques disponibles. Appliquer des sanctions exemplaires, refus de remboursements jusqu'à preuves irréfutables, contre-visite exigée sous peine d'exclusion."
- "Garantir une configuration d'équipe minimale au service social pour effectuer des contrôles approfondis, des entretiens et des visites à domiciles réguliers, permettre un accompagnement rapproché des personnes vulnérables. A Maurice, la création d'un poste d'ADL spécifiquement dédié au traitement des dossiers de bourses a permis d'accroître les contrôles et a eu pour incidence de diviser par deux le

montant accordé aux bourses scolaires et aux aides sociales directes. La présence d'une ancienne assistante sociale sur un poste de titulaire C s'est également avérée très profitable."

- "Rendre dissuasive la fraude : paiement d'amendes en plus du remboursement des sommes indues, éviction définitive du dispositif ou a minima pendant deux à trois années consécutives"
- "Les Conseillers estiment qu'une prévention accrue de la fraude CPAM à la résidence encouragerait l'adhésion à la CFE."

Coordination des systèmes d'information et contrôles croisés

- "Pour les gros postes, en interne, disposer d'un fichier informatique qui permette d'identifier rapidement un usager qui frappe à plusieurs portes du consulat et à plusieurs titres (bourses / CFE / CCPAS / victime de violences, par exemple)."
- "Signaler systématiquement aux organismes sociaux un Français qui refuse d'être inscrit au registre ou qui renouvelle son passeport avec une adresse en France basée sur une attestation d'hébergement."
- "Lien automatique entre le registre et les organismes sociaux (pas d'accès pour les agents des organismes sociaux, mais des flux informatiques qui signalent par exemple aux CAF qu'un usager s'est inscrit au registre, ou inversement qu'un Français qui s'inscrit au registre n'est pas radié de la CAF)."
- "Accès des services consulaires aux informations fiscales en France (détention de comptes bancaires, de propriétés, ...)."
- "Centraliser l'information de toutes les CAF, faciliter les croisements d'information."
- "S'assurer de la résidence en France des bénéficiaires d'aides sociales et de la carte vitale : exiger des bénéficiaires d'aides sociales en France de donner chaque année des certificats de scolarité et un justificatif de résidence."

COMMUNICATION ET FORMATION

Formation et professionnalisation du personnel

- "Former le personnel au contact des usagers pour qu'ils portent d'une même voix et avec la même conviction d'un poste à l'autre, le travail de contrôle d'une part et d'accompagnement d'autre part."
- "Prévoir des webinaires sur les affaires sociales et/ou des rencontres régionales entre agents des affaires sociales : partage d'expérience, uniformisation des pratiques, diffusion des bonnes pratiques."
- "Une formation accrue des agents qui ne sont pas assez formés, qui répondent à une fois sur trois une bêtise."
- "Il a ainsi été proposé que le conseiller en charge des Affaires sociales s'occupe de la formation des associations."

Communication institutionnelle et sensibilisation

- "Sensibiliser davantage les familles sur la nécessité de souscrire une assurance individuelle."
- "Que les consulats soient expressément invités à communiquer sur l'existence de la CFE."
- "Il est proposé une communication accrue afin que les centres de soin soient informés de l'existence de la CFE."
- "Couper les aides aux Français qui ont fait le choix de rester dans un pays malgré les recommandations du gouvernement français."
- "Une communication urgente et précise sur les nouvelles modalités de la conservation ou de l'abandon du TPH avant le 1^{er} juillet."

Information et accompagnement consulaire

- "Enfin, elle a demandé s'il existait un guide incluant les informations et les contacts, leur permettant de savoir ce que pouvait faire le consulat en matière de protection sociale, afin de mieux comprendre ses missions et l'étendue de son champ d'action."
- "Il a lui aussi demandé s'il était possible d'avoir une fiche ou un manuel comprenant des informations les aides sociales octroyées par le Consulat général, éclaircissant le rôle de ce dernier."
- "Mme X a demandé plus de visibilité sur les dispositifs d'aides et les démarches que l'on pouvait faire, expliquant que les personnes venant à eux n'avaient pas forcément envie de contacter directement le Consulat général dès le début et donc qu'il serait intéressant que les associations aient plus d'informations et soient plus autonomes sur ces points."
- "Elle manquait notamment d'informations sur le dispositif italien, ne sachant donc pas toujours ce qu'il fallait répondre, notamment dans le cas où ils demandaient leur éligibilité ou non à des aides venant de l'État italien."

EXTENSION ET DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE

Élargissement de l'accès et développement commercial

- "Inciter, voire obliger les institutions françaises à l'étranger, comme les instituts, l'AEF, Business France, etc., ces choses-là à obligatoirement affilier leurs salariés à la CFE. Et évidemment, inciter les grands groupes aussi à vraiment, comment dire, affilier leur personnel."
- "Alors, aujourd'hui, effectivement, à la CFE, nous permettons... Ce sont les salariés qui peuvent adhérer. On ne prend pas les personnes indépendantes."
- "Je pense peut-être que l'ACFE pourrait aussi aider à avancer sur ce sujet. Un exemple très simple, la prime maximum que nous avons pu obtenu a été de moins de 300 euros pour une année de travail, sans commentaire."

Coopération bilatérale et reconnaissance juridique

- "En réponse à une question concernant les personnes en situation de handicap, il a rappelé que, malgré les différences très minces de législation entre les États, la coopération bilatérale et surtout la reconnaissance du handicap étaient inexistantes entre la France et l'Italie, notamment dans les cas des curatelles et tutelles."
- "Il a déploré le manque de communication et d'échanges entre les deux pays concernant plus largement les aspects juridiques."
- "Les membres signalent que la convention franco-algérienne du premier octobre 1980, qui a remplacé celle de 1965 et ses avenants de 1972, n'est pas pleinement mise en œuvre en matière de coordination maladie et retraite pour les binationaux."
- "Elle a aussi rappelé le besoin de traducteur et interprète pour les Français lors des passages devant les tribunaux ou la police, ainsi que d'aide juridictionnelle, l'Italie ne facilitant pas toujours les démarches pour les non italianophones."

AUTRE SUJET – RETRAITE

Services retraite

- "accès aux cotisations retraite pour TOUS (indépendants compris)"
- « Soutien en cas de rapatriement en France à la retraite"
- « Aide pour constituer dossier de retraite lorsque on a cotisé dans plusieurs pays non européens"
- « Permettre aux français de l'étranger un outil pour faire une simulation retraite"
- "Des tarifs plus compétitifs pour l'assurance retraite"
- "Possibilité d'acquérir des trimestres supplémentaires à coût réduit"

Problèmes retraités

- "Les personnes à la retraite qui avaient une carte vitale qui leur a été retirée car moins de 15 ans de cotisation devraient la retrouver"
- "Compétitivité tarifaire pour les retraités qui ont déjà cotisés"
- "Supprimer les prélèvements obligatoires de santé sur ma retraite française alors que je n'en profite pas"

LA DETERMINATION DES CRITERES DE SELECTION PAR LES PANELISTES

- Impact mesurable, positif ou négatif
- Égalité d'accès, géographique, sociale & digitale
- Acceptabilité & lisibilité en matière d'expérience usager
- Cout & efficacité

LA SELECTION DES 22 PROPOSITIONS QUI ONT FAIT LE CONSENSUS DES PANELISTES

FINANCEMENT ET GOUVERNANCE INSTITUTIONNELLE

Numéro	Propositions	Impact mesurable	Egalite d'accès	Acceptabilité & lisibilité	Cout & efficacité	Critères chapeau (outre les valeurs républicaines)		
						Facilite de mise en œuvre	Universalité & particularisme	Soutenabilité financière
3.1	Subventionner (sur le budget MEAE affecté aux aides sociales) entre 50% et 100%, tous les ans, le cout de la « Catégorie Aidée ».							
3.2	Au nom de la solidarité nationale et pour financer la mission de service public de la CFE, affecter une partie de la CSG payée par les FDE au budget de fonctionnement de la caisse.							
3.3	Maintenir les tutelles existantes, celles de la Direction de la Sécurité Sociale et de la Direction du Budget en ajoutant celle de la Direction des Français à l'étranger.							

3.4	Intégrer au sein du conseil d'administration des représentants des assurés à parité avec des représentants des élus de terrain.							
3.5	Assurer la formation des administrateurs de la caisse.							
3.6	Afin de travailler en toute transparence avec ses adhérents, publier tous les ans les statistiques sociales et financières de la CFE.							

RÉFORME DU MODÈLE D'ASSURANCE ET TARIFICATION

Numéro	Propositions	Impact mesurable	Egalité d'accès	Acceptabilité & lisibilité	Coût & efficacité
3.7	Supprimer le principe de « zonage » et garantir une égalité de traitement à tous les adhérents quel que soit leur lieu de résidence, leur âge et leur état de santé.				
3.8	Individualiser les risques afin d'individualiser davantage les cotisations.				
3.9	Élargir les critères d'attribution de la « catégorie aidée ».				
3.10	Étudier un scénario sur le long terme de l'intégration de tous les FDE dans le régime général de la Sécurité Sociale en préservant leurs spécificités.				

Critères chapeau (outre les valeurs républicaines)		
Facilité de mise en œuvre	Universalité & particularisme	Soutenabilité financière

AMÉLIORATION DES PRESTATIONS ET REMBOURSEMENTS

Numéro	Propositions	Impact mesurable	Egalité d'accès	Acceptabilité & lisibilité	Coût & efficacité	Critères chapeau (outre les valeurs républicaines)		
						Facilité de mise en œuvre	Universalité & particularisme	Soutenabilité financière
3.11	Développer une offre « Grand Age et Dépendance ».							
3.12	Introduire un avantage cotisation pour les « adhérents fidèles et vertueux ».							

MODERNISATION DE LA GESTION ET DES SERVICES

Numéro	Propositions	Impact mesurable	Egalité d'accès	Acceptabilité & lisibilité	Coût & efficacité	Critères chapeau (outre les valeurs républicaines)		
						Facilité de mise en œuvre	Universalité & particularisme	Soutenabilité financière
3.13	Encourager une approche de gestion « entrepreneuriale » où analyse comparative, anticipation, adaptation, réactivité et équilibre cotisation/dépense formeraient le b.a.-ba de la relation clients.							
3.14	Développer les outils numériques les plus inclusifs et les plus performants du secteur.							
3.15	Mettre en place des antennes locales, relais de gestion de proximité de la relation client.							

LUTTE CONTRE LA FRAUDE ET CONTRÔLE

Numéro	Propositions	Impact mesurable	Egalité d'accès	Acceptabilité & lisibilité	Coût & efficacité	Critères chapeau (outre les valeurs républicaines)		
						Facilité de mise en œuvre	Universalité & particularisme	Soutenabilité financière
3.16	Autoriser des contrôles réguliers du bien-fondé des prestations avec l'aide des services consulaires (y compris les consuls honoraires) et des techniques de « data mining » (croisement de fichiers : registres, organismes sociaux et fiscaux, ...).							
3.17	Créer un système d'amende pour les contrevenants.							

COMMUNICATION ET FORMATION

Numéro	Propositions	Impact mesurable	Egalite d'accès	Acceptabilité & lisibilité	Cout & efficacité	Critères chapeau (outre les valeurs républicaines)		
						Facilité de mise en œuvre	Universalité & particularisme	Soutenabilité financière
3.18	Professionaliser les équipes chargées de la relation client, investissement nécessaire pour transformer la relation client en avantage compétitif.							
3.19	Rendre obligatoire la communication / promotion de la CFE par les services consulaires.							
3.20	Réaliser un guide de la Protection Sociale des FDE et le rendre public par tous les moyens (y compris le site service-public.fr).							

EXTENSION ET DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE

Numéro	Propositions	Impact mesurable	Egalite d'accès	Acceptabilité & lisibilité	Cout & efficacité	Critères chapeau (outre les valeurs républicaines)		
						Facilité de mise en œuvre	Universalité & particularisme	Soutenabilité financière
3.21	Obliger toutes les institutions françaises de l'étranger à inclure la CFE dans leurs appels d'offre « santé ».							

RETRAITE

Numéro	Propositions	Impact mesurable	Egalité d'accès	Acceptabilité & lisibilité	Coût & efficacité	Critères chapeau (outre les valeurs républicaines)		
						Facilité de mise en œuvre	Universalité & particularisme	Soutenabilité financière
3.22	Permettre aux travailleurs indépendants (non salariés) de cotiser à la retraite française par le biais de la CFE.							

LE CHOIX DES 12 PROPOSITIONS RETENUES PAR L'ENSEMBLE DES 237 PANELISTES QUI ONT CANDIDATE COMME PANELISTE

Parmi les 22 propositions retenues par les panélistes de l'atelier sur l'Avenir de la CFE, vous aurez à sélectionner 12 propositions en ligne de la plus importante (1) à la moins importante (12).

Les 12 propositions sélectionnées :

1. 3.22 Permettre aux travailleurs indépendants (non-salariés) de cotiser à la retraite française par le biais de la CFE (73)
2. 3.4 Intégrer au sein du conseil d'administration des représentants des assurés à parité avec des représentants des élus de terrain. (68)
3. 3.11 Développer une offre « Grand Age et Dépendance ». (63)
4. 3.7 Supprimer le principe de « zonage » et garantir une égalité de traitement à tous les adhérents quel que soit leur lieu de résidence, leur âge et leur état de santé. (63)

5. 3.3 Maintenir les tutelles existantes, celles de la Direction de la Sécurité Sociale et de la Direction du Budget en ajoutant celle de la Direction des Français à l'étranger (MEAE). (62)
6. 3.16 Autoriser des contrôles réguliers du bien-fondé des prestations avec l'aide des services consulaires (y compris les consuls honoraires) et des techniques de « data mining » (croisement de fichiers : registres...) (60)
7. 3.6 Afin de travailler en toute transparence avec ses adhérents, publier tous les ans les statistiques sociales et financières de la CFE. (60)
8. 3.2 Au nom de la solidarité nationale et pour financer la mission de service public de la CFE, affecter une partie de la CSG payée par les FDE au budget de fonctionnement de la caisse. (60)
9. 3.20 Réaliser un guide de la Protection Sociale des FDE et le rendre public par tous les moyens (y compris le site service-public.fr). (57)
10. 3.15 Mettre en place des antennes locales, relais de gestion de proximité de la relation client. (57)
11. 3.10 Étudier un scénario sur le long terme de l'intégration de tous les FDE dans le régime général de la Sécurité Sociale en préservant leurs spécificités. (53)
12. 3.9 Élargir les critères d'attribution de la « catégorie aidée ». (51)